



Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Le planning est à déposer le 20 du mois précédent, en l'absence de ce dernier et/ou non respect des dates prévues, le mois en cours sera facturé entièrement avec un repas tous les jours.

Mettre une X chaque jour où votre enfant mangera à la cantine

Février 2024

Jeudi	1	
Vendredi	2	
Samedi	3	
Dimanche	4	
Lundi	5	
Mardi	6	
Mercredi	7	
Jeudi	8	
Vendredi	9	
Samedi	10	
Dimanche	11	
Lundi	12	
Mardi	13	
Mercredi	14	
Jeudi	15	
Vendredi	16	
Samedi	17	
Dimanche	18	
Lundi	19	
Mardi	20	
Mercredi	21	
Jeudi	22	
Vendredi	23	
Samedi	24	
Dimanche	25	
Lundi	26	
Mardi	27	
Mercredi	28	
Jeudi	29	